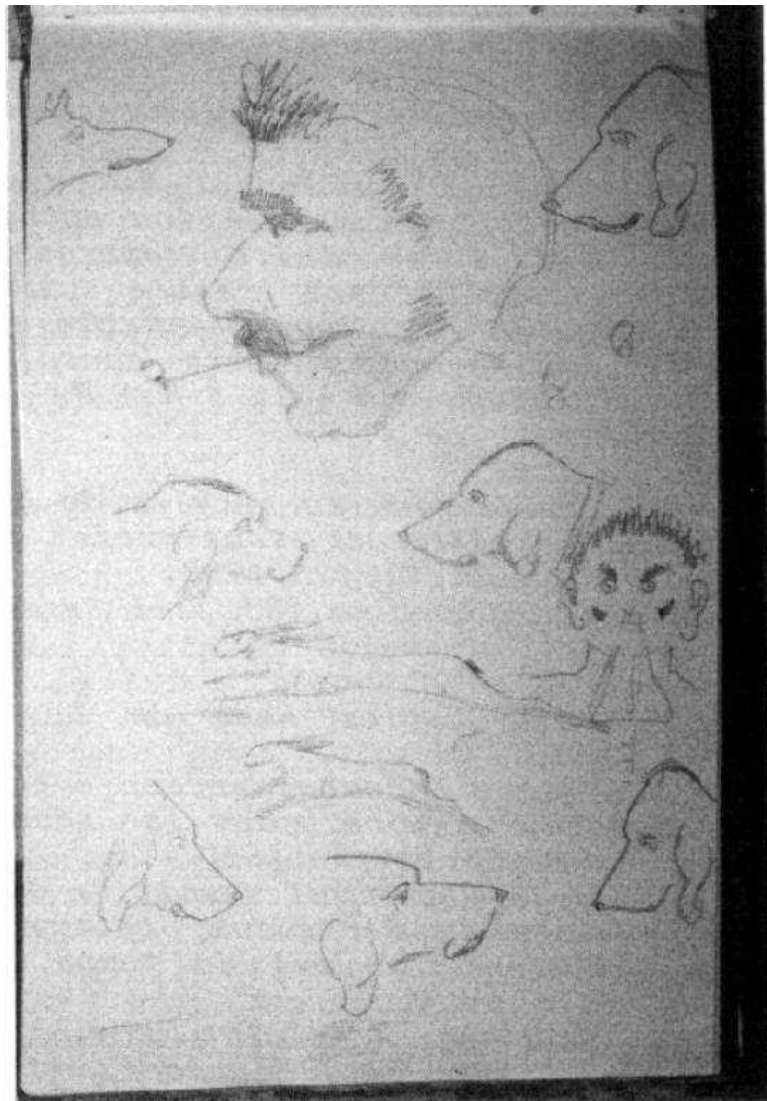


LUCIEN-JACQUES JANET DE LASFONDS

(1819-1893)

LOUVETIER, MAIRE ET PAMPHLÉTAIRE.



*Lucien-Jacques Janet de Lasfonds
et ses chiens.*

Les Janet de Lasfonds sont de longue date dans le Nontronnais où ils ont occupé d'importantes fonctions juridiques et politiques.

- En 1658, on les trouve à La Rochebeaucourt.

- En 1715, Pierre Janet, sieur de Lasfonds, est juge à Connezac.

- En 1761, naissance de Jean à La Rochebeaucourt ; il devient procureur puis président du Tribunal criminel, juge de paix, conseiller à la Cour de Bordeaux ; décède dans cette dernière ville en 1817.

- En 1779, Pierre est juge-sénéchal de la juridiction et châtellenie de Connezac, Hautefaye et du prieuré de Bussière-Badil ; épouse Charlotte Poumeyrol et décède en 1784.

Son fils Raymond, notaire à Bussière-Badil, épouse en 1779 Suzanne Allafort-Duverger et décède en 1820, laissant trois enfants :

* Pierre (1781-1848), avoué à Nontron, épouse en 1817 Marie Victoire du Vignaud,

* Bernard (1786-1868), notaire à Bussière-Badil, conseiller général, épouse en 1811 Sophie Fleurat-Laveyssière,

* Simon (1791-1856), avocat et conseiller général.

- De Pierre et Marie Victoire sont venus trois enfants :

* **Lucien Jacques** (1819-1893), épouse en 1853 Marie Césarine Dubreuil,

* Rosa, épouse en 1849 Ernest Mazerat d'Azat, receveur de l'enregistrement à Nontron, fils de Jean-Baptiste Mazerat d'Azat et de Dorothée Ribadeau Dumas, et frère d'Ernestine, mariée en 1849 à Eugène Couvrat-Desvergnès et d'Azeline, mariée en 1846 à Pierre-Henri dit Lorenzo Ribault de Laugardière, historien du Nontronnais,

* Elisa, épouse Alberic Granger, notaire à Mareuil-sur-Belle.

- De **Lucien-Jacques** et Marie Césarine sont venus trois enfants :

* Simon (1855-1942), célibataire, « copie conforme de son père »

* Raymond (1856-1931), épouse en 1887 Anne Desportes,

* Marie (1858- 1933), célibataire, entre au couvent en 1882.

- De Raymond et Anne sont venues deux filles :

* Lucienne (1888-1903)

* Geneviève (1902-1937), épouse Joseph Collet (1887-1946), agronome,

- De Geneviève et Joseph Collet sont venues deux filles :

* Simone Collet, célibataire, née en 1923 et résidant en Dordogne,

* Elyette (1924-1946), célibataire.

Une enfance Nontronnaise.

Lucien-Jacques passe ses jeunes années à Nontron où son père est avoué. Il ne rêve que nature, animaux, chasse et pêche.

C'est aussi le temps de la chasse aux rats, à Brassac, chez son grand-père Gaultier du Vignaud, puis aux moineaux, dans l'église de Brassac.

En 1827, à 8 ans, à la suite de reproches, il s'en va à la campagne après avoir mis dans une cage ses pigeons, ses lapins, son jeune chien. Un bâton traverse la cage et repose sur son épaule : il va au Puits, près de Saint-Pardoux-la-Rivière.

De la fenêtre de l'étude de son père, à Nontron, il tend des pièges à moineaux, mais en fait surtout de grandes prises sur le pigeonier, avec Armand Ribeyrol et Ernest Pastoureau.

En 1829, il est au collège de Périgueux et tend ses pièges à moineaux dans une salle de cours... vide. Surpris, il est privé de repas.

Dans les rochers d'Argentine, il est le spectateur d'une chasse aux corbeaux et crécelles qui le glace de terreur :

« Un enfant fut attaché sur un bâton sur lequel il était à cheval, tenant une corde entre les mains. Des hommes tiraient la corde du plateau d'Argentine. L'enfant, avec un crochet en fer placé à l'extrémité d'un bâton, se faisait ainsi approcher des excavations où il descendait faire la chasse puis, avec son crochet, attrapait la corde que l'aplomb portait à un ou deux mètres, s'asseyait de nouveau à cheval sur son bâton, était remonté plus haut ou descendu plus bas. Cette chasse me glaçait de terreur, j'y rêvais la nuit. Ce sont les plus vives impressions de mon jeune âge. Je fis faire chez mon oncle, à Laroche, une grande soupe avec une dizaine de crécelles. »

Avec son père, il part souvent le soir, après le dîner de cinq heures, pêcher à l'épervier dans le Bandiat :

« L'un portait l'épervier, l'autre une quarantaine de livres d'appât composé de pain de noix, de blé, de chènevis, le tout bouilli ensemble. Nous allions jusqu'à Jommelières près de Javerlhac, déposant de loin en loin dans la rivière une ou deux poignées de cet appât indiqué par un jalon... Nous attendions quelques quarts d'heure pour laisser aux poissons le temps d'arriver. Alors je commençais à tirer à tous les jalons. Il était trois ou quatre heures lorsque nous rentrions à Nontron, mais avec des pêches pleines de succès. »

« En compagnie du célèbre pêcheur, du nom de Sardin Gaby, mari de la Carabinière, nous avons fait souvent de très bonnes pêches, le jour ou la nuit. »

1836-1837 : La vie Parisienne.

« Voyage à Paris dans la rotonde, avec Louis Mazerat, le pauvre Félix de Verneilh que je pleurerai toute ma vie, Armand Ribeyrol et Jules de Verneilh.

J'ai pris un chat à l'hôtel du Coq-Hardi, à Tours, et l'ai lâché dans l'intérieur de la rotonde lorsque chacun eut pris position pour dormir : chat furieux, réveils agités, j'avais mis ma tête entre mes jambes avant de lâcher le chat.

J'habitais à cette époque une chambre en commun avec mon vieil ami Louis Mazerat. Je ne puis oublier la bonté et la complaisance excessive de ce pauvre Louis. Pour me plaire, il prenait ses repas avec moi dans notre chambre.

A la suite d'une discussion avec celui qui me préparait au baccalauréat, le bon Louis se chargea de mon éducation. En écrivant ces lignes, je me sens tout ému tant j'apprécie aujourd'hui plus que jamais le bon cœur de cet excellent ami.

Pour me faire plaisir, il causait de chasse avec moi, et me suivait chez tous les marchands d'oiseaux ou de chiens que nous trouvions sur notre passage, et où nous faisons de longues stations.

Les jours où j'étais seul, j'allais passer mes journées au Jardin des Plantes où je fus bien vite l'ami des gardiens, et au courant de tout ce qui concernait les animaux.

J'allais souvent hors de Paris, au milieu des champs, regarder seul la nature que je ne voyais plus, et voir voler les oiseaux en liberté. Je ne soupirais alors qu'à mon retour à Nontron pour reprendre ma liberté, mon fusil et mon chien. J'étais alors dans la mauvaise condition pour devenir un savant.

C'est à cette époque que j'imaginai de faire dans notre chambre une vraie chasse au lapin. J'avais un furet que je voulais dresser pour les vacances. J'achetai alors quatre lapins et je les laissais courir cinq à six jours dans notre chambre, sous nos lits, commodes, etc. ...

J'achetai des tuyaux de poêle que je plaçai le long des murs, et où les lapins se précipitèrent bien vite, poursuivis par le furet, en faisant une chasse très bruyante.

C'était le matin de bonne heure (j'ai toujours eu l'habitude de me lever au jour) que je commençais cette chasse pour y revenir quatre à cinq fois par jour. Jamais ce pauvre Louis n'a exprimé une plainte, et cependant, souvent, la chasse passait aussi sur son lit... alors qu'il s'y reposait.

Afin de bien dresser le furet, et de faire durer la chasse plus longtemps, de faire reposer aussi les lapins, j'avais laissé ouvert un tiroir de ma commode où le lapin savait très bien sauter lorsqu'il était poursuivi.

J'ai perdu le furet à Fontgrand, avec Mazerat, la première fois où nous le mîmes dans un clapier.

Nous l'avions rapporté, avec Louis Mazerat, en août 1836, de Paris à Angoulême, dans l'impériale où il faisait une chaleur à mourir. »

« En 1837, autre voyage à Paris avec mon bon Félix de Verneilh qui, s'étant privé du dîner pour avoir le temps d'aller visiter la cathédrale, fut cause d'une paire de soufflets que j'appliquai à un monsieur décoré, qui de la rotonde de la voiture qui nous précédait, nous adressait des injures par des gestes indécents. Deux soufflets accompagnés d'un coup de pied qui le renvoya dans le ruisseau corrigèrent cet individu, auquel j'offris une réparation en duel qu'il refusa malgré les excitations des conducteurs des deux voitures.

Je faisais chambre commune avec le pauvre Félix de Verneilh, à l'Hôtel Corneille, en face de l'Odéon. Mes quatre ou cinq paires de pigeons étaient dans l'alcôve entre nos lits. Ce bon Félix qui s'occupait, au milieu des roucoulements, du style ogival, etc....

J'étais à cette époque étudiant en droit. J'allais prendre mes repas du soir chez madame Duviquet, grosse et fraîche femme qui avait dû être jolie, et tenait une maison bourgeoise, rue des Maçons-Sorbonne, où allaient aussi des amis de mon pays, Félix de Verneilh, Laurière, Laforest de Brantôme, Armand Ribeyrol, Henri Valère, Montagrier, plus un nommé Chartrouille, de Brantôme. Celui-ci était un fort piètre personnage qui avait néanmoins réussi à donner des leçons de grec, quoiqu'il n'en connût pas la première lettre. Chaque jour, avant de se rendre majestueusement à sa chaire de professeur, il venait humblement trouver notre ami Montagrier, esprit supérieur mais pauvre, le prier de lui faire sa leçon qu'il apprenait comme un perroquet et allait de suite répéter avec l'assurance et l'arrogance du grand savoir. J'ai souvent été témoin des scènes incroyables que cette leçon du pauvre Montagrier à Chartrouille nous donnait : 'va, âne bête' disait Montagrier à Chartrouille, 'tu vis dans l'opulence et le mensonge et je meurs de faim avec ma mère que je ne puis secourir.' Ces sentiments frappèrent douloureusement mon cœur. Je ne les ai jamais oubliés. »

Premier chevreuil tué en fraude.

« A cette pension venait aussi monsieur Desouche, d'Angoulême ; il avait un chien courant fort gros et fort beau. J'avais un petit épagneul noir, mode d'alors.

Il fut question de chasse et huit jours après, nous partîmes le matin de Paris, dans un cabriolet de remise. Pendant le trajet, monsieur Desouche me fit ses confidences, comme écrivain en herbe du Tam-Tam, je lui répondais chasse, car je ne pensais à autre chose. Nous entrâmes dans la forêt de Sénart où, pour chasser, il fallait être muni d'un permis du roi pour petit gibier, à l'exclusion du gros gibier. Desouche était porteur de ce permis, et du port d'arme, et moi j'avais celui du port d'arme seulement, prêté par Roffignac. A trois heures du soir, dans une futaie, un chevreuil bondit à deux ou trois mètres de moi. Ma surprise fut extrême car c'était le premier que je voyais et je ne savais même pas le nom de la bête que j'avais au bout du canon de mon fusil. Mais mon coup de feu ne se fit pas attendre... l'animal roula comme un lièvre.

Je le couvris de feuilles. Desouche était pâle de frayeur. Un garde arriva. Je lui présentais le port d'arme et lui dis que j'attendais mon ami porteur du permis de chasse. Il s'éloigna, nous amenâmes la voiture, chargeâmes le chevreuil dans le coffre et rentrâmes à Paris.

Arrêtés à la douane, je me permis cette grossière plaisanterie afin d'éviter les recherches : à la demande 'avez-vous quelque chose à déclarer ?', Je répondis : 'Rien monsieur l'employé. Cependant si, j'ai à déclarer que mon voisin est un sacré cochon, mais je ne pense pas qu'il paie des droits d'entrée'. Une heure après, nous montions dans nos petits logements. »

Vacances au Pays.

Pendant les vacances, Lucien-Jacques revient au pays, théâtre de mille histoires :

A cette époque, il voyait le père B... et les Dumaignaud, 'hommes forts comme des bœufs'. Le père B... se consolait des pertes au jeu avec du requinquin. Il en avait une barrique à côté de son lit, près de la porte aux amours.

Il est un jour spectateur d'un échange de coups de fusil entre Lamarque et Joseph Dumaignaud :

« Lamarque avait tué une bécasse et quelques grains avaient légèrement atteint Dumaignaud.

'Qui donc a tiré ?' dit ce dernier.

'C'est moi' répond aussitôt Lamarque.

Dumaignaud lui envoie alors un coup de fusil à trente pas.

'Et celui-là, qui l'a donc tiré ?' riposte Lamarque.

'C'est moi' dit Dumaignaud qui reçoit à l'instant le coup de fusil de Lamarque.

On les emporta tous les deux et pendant un mois ils durent garder le lit : c'est à cette école que je fis mes premiers pas cynégétiques. »

« Un de mes camarades avait emprunté au père de B... 2 francs pour, disait-il, les donner avant de partir à son domestique. Celui-ci, après le départ de mon camarade, dit à monsieur de B... : 'Il m'a dit qu'il vous a donné 2 francs pour moi'. 'Selle mon cheval de suite répond le père de B...' qui arrive au galop, une lance à la main, réclamer à mon camarade la pièce de 2 francs. Rentrés ensemble chez monsieur de B..., notre visite s'y est prolongée trois mois. »

1840 : Départ à Toulouse.

Reçu au baccalauréat, Lucien-Jacques va préparer sa licence en droit à Toulouse :

« Les chiens des étudiants sont dressés à rester sur le cul à la porte de l'école, jusqu'à la fin des cours.

Logé rue des Salinques, mes premiers exercices sur la trompe révoltent la rue, et surtout un capitaine d'artillerie logé en face : c'est une bataille de tous les jours. Néanmoins, la veille de mon départ, une aubade me sera faite par la société de chant du quartier.

Le père Morin, mon propriétaire, ancien soldat de l'Empire, quoique manchot, me prêtait secours de l'autre main : ce vieux brave ne pouvait résister au plaisir de se joindre à nos disputes journalières.

Je dus faire dix heures de prison pour bruit de trompe, après avoir fait passer par la porte et la fenêtre le commissaire de police et ses aides. A la prison du sénéchal, je culbute directeur et gardiens, la prison est envahie par les étudiants et j'en sors en triomphe, toute l'école suit en imitant le chien courant, et nous en tête, nous sonnons le bien-aller. »

Retour à Nontron.

Licencié en droit, Lucien-Jacques revient à Nontron. Il chasse le lièvre et le renard dans les environs. Il pêche également. Puis, il commence les chasses à courre avec les Châteaurocher, lance des loups et apprend cette chasse avec monsieur de Roux de Reilhac, lieutenant de l'ouvetier en Charente.

Installation définitive à Lasfonds.

En 1849, après le décès de son père, il devient propriétaire de Lasfonds.

Il a une petite meute qu'il joint à celle de ses proches voisins, notamment Marc et Arthur de Pindray d'Ambelle, ce dernier lieutenant de l'ouvetier, Alain de Monéys, Charles Duchassaing, Léonce Descourade, Pierre de Livron.

Deux ou trois fois par semaine, ces veneurs se réunissent pour chasser ; ils se déplacent facilement, en Dordogne ou en Charente, pour participer aux belles chasses.

Charles de Chasteigner, le joyeux compagnon, qui fut de toutes les fêtes lors de l'installation à Lasfonds, raconte sa guerre d'Espagne :

« Si on vous affirme que les soldats n'ont jamais peur, j'affirme moi que ce n'est pas vrai. J'ai tourné le dos et fait trois lieues sans regarder derrière moi. Je marchais nu-pieds sur des ajoncs bâtards, et je croyais fouler des feuilles de roses. »

Autre souvenir de cette époque :

« Le vieux patriarche, Monsieur de Pindray d'Ambelle, ancien émigré, véritable veneur et aimable chasseur avec ses 90 ans, nous disait : 'De quoi vous inquiétez-vous ? J'ai vu bien des formes de gouvernement et je suis encore très bien portant.' Il ne pouvait admettre qu'il soit dit devant lui que la mode exigeait ceci ou cela et un jour, en colère, clama : 'Mais lorsque vous ferez des enfants, vous serez bien obligés de vous y prendre comme nous !' »

Dans sa petite maison, de 1849 à 1853, Lucien-Jacques mène la vie insouciant du célibataire, avec ses amis, Charles de Chasteigner, Evremont de Saint Halary, Dubois, receveur des finances à Nontron, Louis Mazerat, d'Angelis.

Parmi ses premiers amis, à Lasfonds, sont aussi : Félix Blanchard (l'ermite, à Horte), Castaing, Charron à La Rochebeaucourt, Léonce Descourade, de Lacaud.

A Panazol, commune des Graulges, il chasse au furet alors qu'il fait un froid très vif :

« Angelis lâche le furet dans un trou, il ressort aussitôt par un autre trou, je le prends, et n'en parlant pas à Angelis, je m'éloigne. Deux jours et deux nuits, il garde le trou ; enfin, le troisième, je rapporte le furet près du trou où veillait Angelis, attendri à la vue du furet de retour. »

Lucien-Jacques chasse également le lièvre avec monsieur de Saint Légier, propriétaire du château de Richemont 'ancienne habitation de l'historien Brantôme', et d'une meute : *« Ses grands chiens de pure Saintonge sont très beaux, mais son fils n'est pas veneur et ne le sera jamais. Il renonce d'ailleurs à la chasse. »*

Monsieur de Saint Halary, propriétaire du château de Charras, l'invite à une partie de chasse :

« Très confortable réception, mais retour dans la nuit sous une pluie torrentielle. Je montais Louise, et Chasteigner 420 qui tombait à chaque pas. Suivait sa voiture en osier contenant les chiens et Charles Martineau (dont les guides sortaient par un trou de 20 centimètres), au grand étonnement de ceux qui la voyaient et entendaient les cris des chiens, et aussi la trompe. »

A Nontron, il y a un « accueil amical de mon oncle pour Angely en raison des soins qu'il m'a donnés pendant ma maladie (coliques aiguës), avec la seringue de maman, à la canule édentée, refaite en bois ; enfin, j'ai subi la chose dans un coin où m'avait acculé Angely, armé et me poursuivant de sa seringue. Angely mourra peu après d'une chute de son cheval, effrayé par son coup de fusil. »

A Lasfonds, Marguerite dite 'la Ponette' sert Lucien-Jacques et l'amuse bien souvent :

« - L'huilier, je vous prie.

- *Qué à quo ?* dit-elle, *Ha quei queu pitit attelage...* »

ou encore :

« - *Ne me servez jamais le premier, ce n'est pas convenable !*

- *Quei be vous qué me pajas !* » rétorque-t-elle.

1853 : Mariage avec Marie-Césarine Dubreuil.

Marie-Césarine Dubreuil, fille d'un magistrat de Poitiers, est une artiste, élève d'Eugène Delacroix. Elle dessine, brode avec facilité, mais ne réussit pas à s'adapter à la vie particulière, entièrement tournée vers la chasse, de Lasfonds. Elle préfère dans ces conditions résider le plus souvent possible à Poitiers.

Des trois enfants du couple, nés en 1855, 1856 et 1858, Simon, l'aîné, partage les goûts de son père dont il est 'la copie conforme'.

En 1871, Simon, fatigué, abandonne ses études et revient vivre avec son père qu'il ne quittera plus, participant aux chasses et l'aidant jusqu'en 1893, date du décès de Lucien-Jacques.

Simon restera célibataire. Il laissera la propriété de Lasfonds à son frère Raymond qui, lui, est marié, et ira habiter Poutignac (Beaussac). Il continuera bien sûr à chasser toute sa vie. Et sera comme son père, lieutenant de l'ouvèterie.

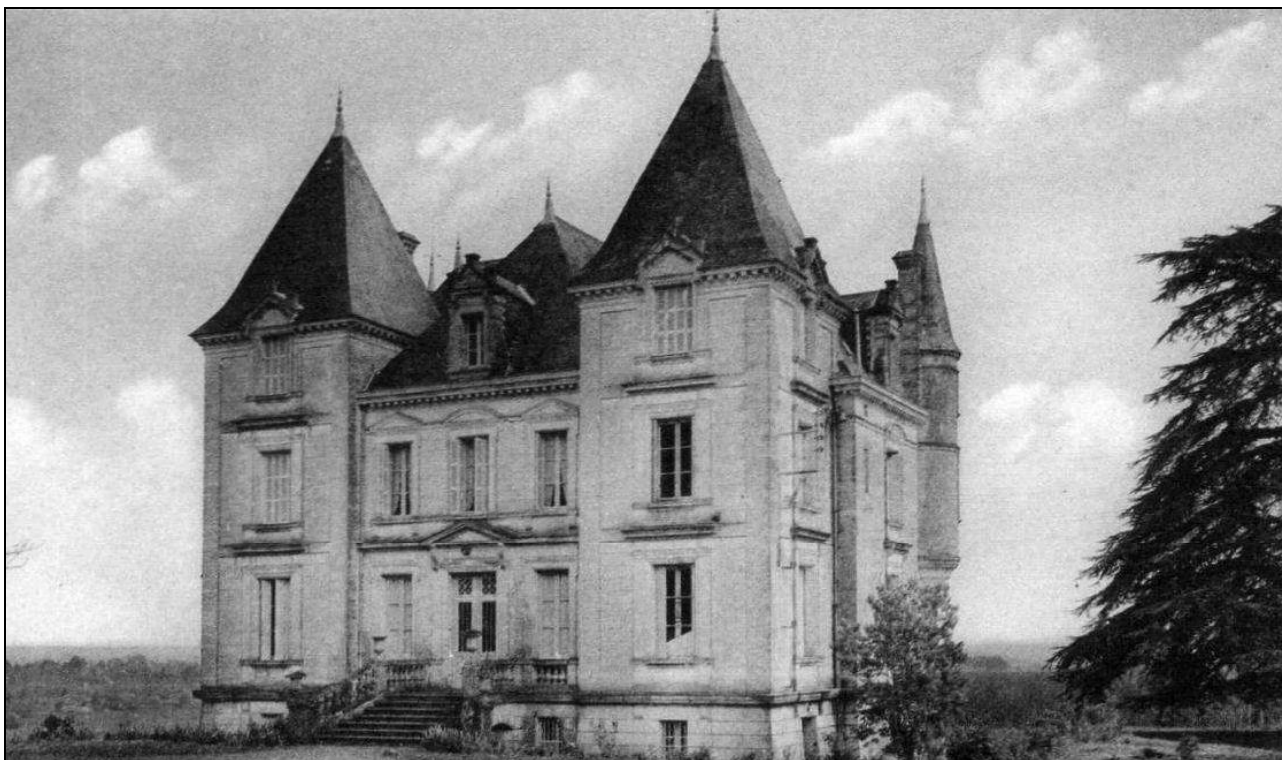
Construction de Lasfonds.

La construction du château de Lasfonds débute en 1856. En effet, Marie-Césarine trouvant la maison de Lasfonds trop petite, envisage de faire construire un château dont elle dessine elle-même les plans et compose la maquette.

Réalisé en pierres de taille, de dimension raisonnable, il a belle allure. Il coûte « 50 000 livres, clefs en mains. »

A la même époque, le prince de Béarn qui fait construire son immense château de La Rochebeaucourt, doit dépenser un million de livres pour la seule maçonnerie de sa demeure.

A la fin de sa vie, Lucien-Jacques avouera qu'il regrette la petite maison de ses débuts.



Château de Lasfonds à Combiér (Charente)

Un livre de chasse : mes chasses à courre.

Mes chasses à courre sera le titre du livre de chasse de Lucien-Jacques, commencé en 1858.

Il y raconte en détail, au jour le jour, chacune de ses chasses avec « *la plus scrupuleuse vérité et exactitude.* »

Si la chasse est sa principale activité, Lucien-Jacques élève aussi des chevaux de pur-sang et des chiens de meute, et vend, à l'occasion, chevaux et chiens.

Sa propriété, de 148 hectares, sur une colline, convient parfaitement pour l'élevage, complément de la chasse, et objet de tous les soins de Lucien-Jacques.

Recettes et remèdes pour chiens, chevaux et cochons.

Au début de son premier recueil, Lucien-Jacques note ce qu'il a constaté, d'abord pour la 'maladie des chiens' qui a pour cause « *12 fois sur 10, une pneumonie* », mais aussi pour les inflammations, la jaunisse, les vers, la toux, les parasites..., pour faire vomir les chiens (émétique), les purger (poudre d'aloès et huile de ricin), etc.... et aussi : « *conseils pour une chienne pleine en gésine* », sevrage des chiens ou encore couronnement de chevaux.

Une meute pour le loup.

Une meute pour le loup lui fait alors défaut pour assouvir totalement sa passion. Il veut la créer et demande au maire de Chabanais de lui faire rencontrer le duc de Beaufort, propriétaire d'une race Fox-hound, qu'il veut croiser avec ses chiens français pour leur donner plus de vitesse :

« Si par votre entremise le duc devait revenir, j'irais vous en remercier en dansant de plaisir. Enfin puisque vous me demandez de vous rendre ce service, je vais laisser courir ma plume de veneur afin de vous être agréable, mais gardez pour vous, bien entendu, ces lignes écrites ventre à terre, comme en débouché. »

Je ne crois pas qu'il existe en France un plus beau pays de chasse à courre que le nôtre, surtout pour le loup, chasse sévère, qui a mes préférences aujourd'hui. Il existe autour de moi un ensemble de 20 à 30 000 hectares de bois et landes, qui commence à notre petite forêt, mais qui est sans fin en continuant sur Nontron et le Limousin.

Dans ces contrées où le langage modifié du poète Jasmin est encore en usage, je chasse partout et toute l'année le loup, avec une permission des préfets, qu'ils accordent facilement à ceux qui en font la demande.

A Nieul, j'ai eu l'honneur de visiter l'équipage du Duc avec le célèbre Clark. Pour moi, il est impossible de trouver un ensemble de chiens mieux faits pour avoir force fond et vitesse. Si j'avais un reproche à leur faire, je leur demanderais un ou deux pouces de plus de taille, mais je n'ai jamais rien vu d'aussi beau. Je crois que j'irais à reculons d'ici Paris pour un de ces chiens dont je voudrais faire un étalon, afin de croiser notre sang.

Je ne veux plus que des bâtards pour notre chasse au loup : ils ont du nez, du fond, de la vitesse, et surtout une intelligence très grande, et indispensable dans la chasse du loup.

J'ai beaucoup chassé il y a six ans avec les chiens français de mon voisin, monsieur de Saint Légier ; avant de les avoir portés en avant sur un débouché de loup, ils font perdre un temps précieux, qui ne se répare plus à la chasse du loup, tandis que, avec des bâtards tout est fait et bien fait à l'instant. »

Lucien-Jacques écrit également à monsieur Bégarry, à Sainte-Hermine :

« Je ne chasserais plus si j'étais obligé de ne me servir que de ces chiens de pur Saintonge-Gascogne, bons à rien, incapables par eux seuls de forcer un rat dans une cuvette. Je le répète, je parle des chiens purs. Les bâtards seuls peuvent soutenir un train sévère. Je ne veux que des bâtards pour nos chasses de loup. Ils ont du nez, du fond, de la vitesse et surtout une intelligence très grande, et indispensable dans la chasse des loups. »

Plus tard, il dira :

« Je n'ai jamais que huit à dix chiens, mais nulle part il n'y a meilleurs ni plus beaux. J'élève tous les ans pour faire un choix de deux ou trois chiens de remonte dont je repère bien vite les faibles et les impuissants. Ils sont à grands manteaux noir ou fauve, à poils ras, dont deux à trois tricolores. Ils ont vingt-quatre pouces. Je ne les mets jamais sur le loup avant quinze mois tant cette chasse est sévère. Ce sont des chiens sérieux, faisant suite partout et par tous les temps, d'un grand fond, d'une grande vitesse, d'un bon tempérament, et criant bien.

Dans toute meute, de loup surtout, le vieux chien est indispensable pour prendre la voie, la maintenir, et la relever dans les difficultés. »

Mais il faut 'créancer' les chiens, c'est-à-dire les mettre sur la voie du loup. A Ambelle, un louveteau, pris peu après la naissance, a été élevé ; il suffit de le promener en laisse, puis de mettre les chiens sur la voie, après son retour. On peut aussi retenir pour le même usage le 'meneur de loup' qui parcourt la campagne avec son loup en laisse et propose ses services.

Lucien-Jacques, satisfait, dit alors de ses chiens : *« Cette petite meute est si bien créancée qu'elle prendrait le diable en personne, s'il voulait courir devant elle. »*

Les chevaux sont choisis avec autant de soin que les chiens : ils doivent être pur-sang ‘train express’, et très résistants, certaines chasses durant dix à onze heures. Ce sont de véritables chevaux de course, que Lucien-Jacques engage en steeple-chase et même en course de plat.

Le fameux 31, qui a pu faire la chasse sévère du loup pendant quatre ans – un exploit – a participé, pendant la même période 1858-1863, à onze courses et a gagné huit fois, à Angoulême, Saintes, Barbezieux :

« C'était bien aussi le plus délicieux cheval de selle, bon, doux, courageux à l'extrême, téméraire même tant il avait confiance en moi, le type le plus élégant du cheval de selle, avec cela d'une intelligence prodigieuse. Enfin, c'était un vrai bon ami que tout le monde aimait. »

A la mort de 31, son maître le fait empailler, mais est toutefois très déçu du résultat !

Avec Garibaldi, successeur de 31, Lucien-Jacques va à Jonzac courir un steeple-chase :

« Départ de Lasfonds à cinq heures du soir le dimanche 22 juillet 1866, j'étais avec Jeantou dans le tilbury, plus selle, effets, le tout traîné par Garibaldi. Arrivée à Blanzac à dix heures, couché, départ le lendemain à quatre heures du matin, arrivée à Jonzac à dix heures, le 23.

Mardi 24, à deux heures, Garibaldi court, monté par Armand Hennessy, le steeple-chase (600 francs) où il arrive premier, faisant le jeu avec facilité, battant trois chevaux sérieux.

Le soir du même jour 24, départ de Jonzac à sept heures, Barbezieux à neuf heures trente. Le lendemain, départ à cinq heures du matin, et rentrée à Lasfonds à dix heures trente.

Soit un total de 140 kilomètres, plus la course, en trois jours et demi : très bonne santé. »

La Gironde, ensuite, *« fut une jument d'exception, résistant à quatre jours de marche, dont trois de chasse, avec longue retraite... Cette si bonne jument, que j'aime comme une amie, et pour elle aussi, car elle aime la chasse autant que son maître.*

Que de regrets, écrira plus tard Lucien-Jacques, « de perdre une si précieuse et belle jument, qui me portait à la chasse durant onze ans, et malgré mon poids de 100 kilogrammes (80 de corps), m'a toujours porté aux chiens, en faisant toutes les trolles difficiles, surtout dans les grands fourrés, et dont je n'ai jamais connu les limites de ses forces, car elle rentrait toujours gaillardement à l'écurie, en hennissant.

Alezane dorée, sans balzanes, toujours poil de rat brillant, elle mesurait un mètre soixante-deux, pour trois quart de sang, corsée, splendide, tête légère, longue encolure, queue toujours fouettant, santé extraordinaire, bonne, jamais malade, douce à l'homme, jamais plus de huit à dix litres d'avoine, toujours prête à servir, grands yeux pleins de feu. A servi onze ans à la chasse, sous moi, cette pauvre amie.

Avant, j'usais un cheval par an. Elle me coûtait trois cents francs. Il est vrai qu'elle avait tué douze personnes. La dernière, monsieur de Bonneval, qui me la vendit le 2 avril 1870 à Bordeaux, n'eut que trois côtes cassées. Elle était devenue la plus douce, la meilleure jument. »

Lucien-Jacques pourra désormais chasser le loup. Il a appris peu à peu cette chasse difficile, avec les lieutenants de louveterie, Victor de Roux de Reilhac et Arthur de Pindray d'Ambelle, son voisin, qui d'ailleurs sortira le plus souvent avec lui.

Une passion utile.

La passion de Lucien-Jacques pour la chasse aux loups s'avère en fait d'une grande utilité. En effet, les loups causent de plus en plus de dégâts : en 1865, *« le 31 mai, une femme vient nous prier de chasser un loup qui lui prend tous les matins une brebis à la sortie du troupeau. »*

La statistique de la sous-préfecture de Nontron, en 1865, est de 25 loups tués dans l'arrondissement. En 1869, il y a 18 loups tués dans l'arrondissement.

En 1874, le 8 octobre, une enfant de 11 ans est attaquée par une louve ; deux hommes qui se précipitent pour la sauver sont mordus cruellement. Tous trois mourront de la rage.

En 1876, c'est au Ladoux, près de Brantôme, que six hommes sont mordus par un loup enragé. Plusieurs ne survivront pas.

En 1877-1878, le tableau officiel de l'Etat de la louveterie porte pour la France, 17 690 nuisibles détruits, soit : 326 loups, 76 louves, 153 louveteaux, 6771 renards, 5036 blaireaux, 5328 sangliers.

Dans une lettre du 8 septembre 1878, Lucien-Jacques écrit au sous-préfet :

« J'ai détruit pendant les dix mois écoulés de 1878 : 5 loups, 29 renards, 6 blaireaux et plusieurs fouines et putois. »

A la même époque, une vieille femme confie à Lucien-Jacques :

« Je suis bien malheureuse, tous les jours je vois passer sept loups. La nuit, ils venaient gratter à ma porte. Une nuit, j'eus bien peur, ils mordaient ma porte bien que je fasse du bruit sur mon coussin pour les éloigner ; je n'y couche plus. »

Lorsqu'il sera nommé, en 1875, lieutenant de louveterie du canton de Verteillac par le préfet Vivaux, fonction d'ailleurs bénévole, Lucien-Jacques s'appliquera à toujours répondre avec beaucoup de conscience aux nombreuses demandes de destruction d'animaux nuisibles.

Une méthode très personnelle.

Pour Lucien-Jacques, la chasse au loup ne peut se faire qu'avec :

- des chiens vites et droits,
- un cheval train express,
- un cœur et une poitrine solides au veneur.

« Je parle, écrit-il, de la chasse au loup adulte, car est tout le contraire celle du louvard qui tourne, revient et permet les chiens lents, criants et les chevaux à paisible allure. Je persiste dans mon opinion que les chiens bâtards, seuls, peuvent soutenir le train sévère.

Mais on vous dira : quel plaisir pouvez-vous éprouver à ces courses échevelées, fantastiques, qui ne produisent pas souvent des résultats favorables sur de grands loups, et qui sont trop courtes sur des louvards ? Mais que voulez-vous, plus on met de poivre dans la soupe, plus on veut en mettre. Vous voyez donc bien que plus je me rembuque dans la vie, plus je deviens enragé.

Dans notre pays, si découvert, si facile, si immense en landes, il y a des mauvais sols où des pierres visibles à peine semblent limiter les propriétés ; vous comprenez bien que les loups ne s'amuse pas à nous attendre et qu'il faut les pousser comme nous le faisons.

Ce train désordonné a bien aussi du charme car nos yeux voient sans cesse près de nos chiens le loup qu'ils suivent toujours droit, traversant monts et vaux, villages, où il est hué, crié, houspillé par tous.

Autrefois, on chassait le loup au fusil : près de lancer, on attachait son cheval à un passage, on sortait la péterole et on attendait en jouissant d'une musique délicieuse. Mais aujourd'hui, que l'on ne veut plus tuer mais forcer, il faut bien prendre chiens et chevaux capables de le faire, changer un peu ses habitudes et suivre le mouvement rapide du jour. Tout marche plus vite qu'en 1804, excepté mon domestique quand on lui donne une commission pour la ville. »

Une journée de chasse.

Réveil au lever du jour ;

Déjeuner à 8 heures / 8 heures 30, à Lasfonds, Ambelle ou Poutignac, selon le parcours ;
Sortie du chenil à 9 heures / 9 heures 30 ;
Retour à 4 heures ;
Dîner à 5 heures.

Au déjeuner, ceux qui participeront à la chasse l'ont rejointe, avec leurs chiens. Ce sont, très régulièrement, Arthur et Marc d'Ambelle, Pierre de Livron, Alain de Monèys, tous très proches voisins de Lucien-Jacques.



Si une voie de loup a été signalée aux chasseurs, ils s'y portent immédiatement, sinon ils 'trôlent à la billebaude', c'est-à-dire qu'ils cherchent où sont habituellement les loups, aux liteaux, leurs couches ou à l'abat, animal mort abandonné pour les attirer, ou encore à leurs passages habituels.

Le 7 février 1866, Lucien-Jacques écrit :

« Je trôle à la billebaude, mes chiens m'ont appris à compter sur leur créance. Fantine, ma chienne, part à côté de moi, à pleines jambes, et à pleine gueule. Les autres partent aussi, c'est lancé... C'est la chasse volante... »

L'année précédente, Lucien-Jacques avait écrit au 'Journal des chasseurs' :

« Il est rare, cette année, que nos chasses se terminent par une prise, mais nous n'avons jamais chassé plus sérieusement et plus énergiquement, mes bons amis, messieurs de Pindray d'Ambelle et moi. Trois fois par semaine, nous attaquons sur de grands loups, avec mes chiens maintenus exclusivement dans cette voie. Vous savez que dans le débucher de vieux loups, la moindre hésitation suffit à faire rester derrière, et qu'avec le train rapide de la poursuite, il est à peu près impossible de rejoindre dès qu'on a du retard.

Le soir, nous rentrons, hommes et bêtes, tous bien éreintés, mourant de faim et un peu découragés. Mais, dès le lendemain, nous commençons à compter les heures qui nous séparent du prochain jour de chasse, qui nous trouve dispos et animés de cette chaude chaleur que le temps

même ne refroidit pas dans le cœur du veneur. La chasse au loup a, vous le savez, le privilège d'entretenir plus qu'aucune autre, ce feu sacré que ne peut calmer l'insuccès de nos chasses cette année.

Nous avons pourtant nos jours de chance. Ainsi, il y a un mois environ, nos bons chiens, après un savant rapproché de deux heures, enlevaient de vitesse, au lancer, une grande louvarde, oubliée sans doute, car elle était seule, et qui trop confiante en ses forces osa débucher à leur vue.

Nos chiens sont devenus tout à fait remarquables sur la voie du loup. Nous ne les menons plus au couple, pas même les jeunes ; quand à midi nous n'avons pas de voie, nous trôlons à la billebaude dans les fourrés. Lièvres et renards déboulent à tous moments sous le nez des chiens qui les laissent partir avec la plus complète indifférence. »

Pour Lucien-Jacques, une chasse sans prise peut être très belle :

« Le 9 février 1865, après deux heures de la chasse la plus vive, je vois par corps le loup chassé qui précède seulement de cent mètres environ les chiens de tête. Il suit un chemin qui est uni et facile en cet endroit, pendant un kilomètre et demi, comme celui d'un hippodrome. Montant un pur-sang qui a obtenu cette année quelques succès sur les hippodromes d'Angoulême et de Saintes, je n'hésite pas à charger cet animal.

Malgré deux heures d'une chasse enragée, je rends tout, donne tout, et debout comme en course, je rapproche lestement la distance qui nous sépare, et j'aborde le grand loup que j'aurais facilement tué d'un coup de pistolet si nous n'avions depuis longtemps renoncé dans nos chasses aux armes à feu.

J'ai pu placer l'encolure de mon cheval au devant de la tête du loup, mais c'est tout ce que j'ai pu faire. Je l'ai frappé avec mon fouet, jamais je n'ai pu passer devant lui, ce que je voulais faire pour qu'il attende les chiens, ni le détourner. Il vit un grand fourré où il est entré malgré moi, où je l'ai perdu. Jamais je n'ai fait une plus belle chasse. »

Dans sa vie, Lucien-Jacques n'a réussi à forcer que deux grands loups, ce qui d'ailleurs est un exploit, le grand loup étant réputé quasiment impossible à prendre à courre.

Il eut par contre beaucoup plus d'hallalis de louvards, comme celui-ci :

« Nos chiens empaument une voie de loup, j'en revois par le pied. C'est le contre de deux grands loups. Nos chiens font tête sur Dirac. Arthur veut rompre pour mettre sur le droit, espérant que ces deux loups vont à la portée. Je m'y oppose pensant que les vieux loups se sont éloignés de leur turbulente famille pour aller au point du jour se rembucher paisiblement ailleurs. J'ai eu raison, les chiens lancent, c'est un louvard.

Nos chiens font plusieurs chasses en tournant sur place. Je vois au ferme Boissorin, Médora, Mont-Blanc. J'y vole ; au moment où j'arrive, le louvard lâche le ferme, passe sous ma jument, va, coiffé par Médora et Mont-Blanc, à Arthur qui est à quinze mètres au-dessous, et qui lui enfonce sa vieille rapière dans le corps. C'est une belle louvarde d'une grande venue. Je la porte au relais où je la fais houspiller par les chiens qui n'ont pas chassé. Après quoi, suivi de tous nos chiens, je vais à la quête d'un autre louvard.

Près de l'hallali, Médora prend la voie. Les chiens font suite en récrie jusqu'auprès du Chêne-vert où ils lancent. Pendant $\frac{3}{4}$ d'heure, nous avons fait une chasse délicieuse, admirablement menée, toujours tournante du Chêne-vert à Chez Marty, et dans les fourrés de Dirac où le pauvre louvard a fait son hallali... Depuis $\frac{1}{4}$ d'heure, il était à l'hallali, courant dans les fourrés qui le protégeaient et où il ne pouvait donner le change. Enfin, croyant avoir la force de traverser en découvert au milieu des fourrés, il s'y engage, mais là, il fait ma connaissance.

Il était à quinze mètres au plus des chiens. Il marchait à petits pas, épuisé, à bout de jambes. Je lui barre le devant avec ma jument. Il se rase ; tous nos chiens lui passent dessus. Il se lève au milieu des chiens et fait meute avec eux. Ils ne s'en aperçoivent pas : j'en ris à tomber de cheval.

Mais il va rentrer au fourré où il peut encore se sauver en donnant le change. Je lui barre de nouveau le chemin, il était, je crois, temps. Reveilleau le voit le premier, il lui saute dessus, les chiens l'entourent, il est perdu. Je saute à terre et je le sers au couteau. »

Le sabot appeau de loup.

« *Alain de Monèys et Philippe de Bellussière m'avaient dit qu'un habitant du village de Labrousse, près de Rudeau, appelait les loups avec son sabot et que les loups répondaient, je voulais m'en assurer.*

Nous nous rendons dîner à Bretanges ; à sept heures du soir, Alain de Monèys fit atteler un break et nous partîmes à Bellussière, puis à pied pour les bois de Gérias. Il est neuf heures, et la pluie est assez battante. On ne comptait plus sur nous, nous faisons lever ceux qui doivent appeler les loups et nous entrons dans les bois. Celui qui sait faire me dit : 'C'est bon ici, je vais appeler.'

Il sort son pied de son sabot plein de terre, applique le vide du talon à sa bouche, tient sa main au-dessus, respire dans le sabot une gorgée puissante d'air qu'il rend par un bruit long, saccadé, se terminant par un faible soupir. Ce cri ressemble un peu aux hurlements d'un chien au perdu. Rien ne répond. Nous continuons ; à cent pas le jeune paysan recommence, même résultat.

Descourade, toujours disposé pour la retraite, nous invite à nous retirer. Je m'y oppose. Plus loin, nouvelle tentative, même résultat négatif. Descourade se fâche tout rouge : 'Si mon beau-père me voyait en ce moment, il me retirerait son estime.' Il n'y a plus moyen de le calmer. 'Allez-vous en, lui dis-je.' 'Je le ferais bien, répondit-il, si je savais mon chemin.' A partir de ce moment, il cesse de se plaindre et nous suit en victime.

Je veux alors essayer d'appeler, moi aussi. Je m'y prends de la même manière avec le sabot de l'homme, mais au moment de la grande respiration dans le sabot réchauffé puantement par le pied de l'homme, le boue chaude des bords se colle à ma joue. Je suis tenté de m'arrêter.

Néanmoins je tiens bon et je pousse un formidable appel, jugé très bien par l'assistance. Au troisième appel, un loup me répond d'une manière très claire et très positive. Je lui réponds, et un nouveau hurlement, bien net et rapproché de cinq cents mètres environ, éclate à ce moment. Ces messieurs, armés de leurs fusils, vont occuper les cantons ; mais au bruit, le loup est parti pour ne plus revenir.

Nous nous retirons alors, très satisfaits.

Depuis, chaque fois que j'appelle, s'il y a un loup qui puisse m'entendre, il me répond aussitôt, mais jamais le même loup ne pousse plus de trois ou quatre hurlements. J'ai un sabot destiné à cet usage.

Le chapon truffé de Poutignac.

La chasse au renard fait partie aussi des devoirs du lieutenant de louveterie. Elle est toutefois moins fatigante que celle du loup et permet un bon déjeuner.

« *Notre ami Arthur d'Ambelle, propriétaire du château de Poutignac, nous avait invités, mon fils aîné et moi, à un déjeuner truffé.*

Nous arrivons à Poutignac à neuf heures. Messieurs de Livron et du Boucheron, également invités, arrivent en même temps que nous et nous nous mettons immédiatement à table.

Les truffes les plus succulentes roulent à profusion dans nos assiettes, tant que nos estomacs en veulent. Arthur nous sert aussi ses meilleurs vins de Poutignac, que je trouve fort bons, bien que selon mon habitude, je les mêle dans trois fois plus d'eau.

Nous partons pour la chasse au renard, à pied, à dix heures et demi. Au milieu de la forêt de Poutignac, près d'une ancienne muraille, un renard part dans les pieds d'Arthur qui, ayant son fusil en bandoulière, ne peut le tirer.



13. BEAUSSAC (Dordogne) — Château de POUTIGNAC

Après deux heures de chasse, le renard, très futé car, chaque fois qu'il arrive à nos fusils, nous évente et recule, est enfin tiré en queue par Marc qui le blesse. Les chiens l'ont sous le nez et finissent par le prendre. C'est une femelle, je l'éventre et je mets au monde cinq petits renards ; je ne croyais pas que les renardes en fissent plus de trois ou quatre. Les trois petits chiens de Marc ont chassé admirablement... »

Les truffes n'échappent pas au jugement de Lucien-Jacques. Ainsi, en 1875, il écrit :

« le prix de la truffe (10 à 12 livres la livre) est le critérium de la décadence et de l'immoralité, chez nous : deux livres de truffes valent un sac de blé (80 kg), ou un cochon de quatre mois, ou une demi barrique de vin. Et c'est avec des truffes que les mendiants, nombreux, de places et faveurs, abordent les influents, l'un prenant, l'autre donnant, les deux n'importe quoi, Pouah !!! »

Une chasse au chevreuil.

« Après un autre chapon truffé de l'amitié à Poutignac, nous prenons une voie de chevreuil qui fait tête sur Pouffon. Après une chasse mouvementée, perdue, un homme nous conduit sur place à Grosbot où nous voyons le chevreuil pris par nos cinq chiens de tête.

Je donne cinq francs de pièce à cet homme, j'exprime de grands regrets d'une telle prise 'd'uno pito beîte que ne faî pas de mao' et je place cette vieille chevrette sur ma jument, je la couvre de mon caoutchouc pour une retraite silencieuse, en passant le plus possible par le couvert. Nous ne trouvons heureusement personne. »

En fait, Lucien-Jacques a d'autant plus honte de cette prise qu'il n'aime pas la chasse au chevreuil, mauvaise pour ses chiens, Pour lui, elle est vraiment sans intérêt :

« Nos chiens chassent mollement. Cette nouvelle voie qui à chaque pas leur fait faire des balancés, ces retours répétés, fatiguent les chiens qui semblent dégoûtés. Nos chevaux suivent à paisible allure, je fume comme en promenade, descends sans gêne boire à ma fantaisie. C'est une vraie chasse couleur de rose, mais qui n'a pas mes goûts. Ce n'est plus cette voie de loup, toujours droite et fuyante, sur laquelle chiens et chevaux sont allongés de tous leurs membres. Quand on aime cette dernière chasse épicée, on ne peut plus aimer celle trop sucrée des autres bêtes : lièvres, renards, chevreuils, cerfs. »

La vie du loup.

Encore faut-il connaître les habitudes du loup pour avoir quelques chances d'en prendre. La vie de l'animal, qu'il surveille dès sa naissance, fait ainsi l'objet de toute l'attention de Lucien-Jacques.

« Les louves, écrit-il, mettent bas ordinairement dans les premiers jours de mai. Pendant une quinzaine environ, elles laissent toute leur portée ensemble, les petits nés trouvent ainsi entre eux une chaleur indispensable.

Après une quinzaine, et selon le temps, leur mère les divise et les place par deux, par-ci, par-là, même à une certaine distance. A ce moment la chance de se sauver commence pour les louveteaux. Mais aussi commence la chasse aux fougères, pour nourrir les cochons. C'est le moment où la louve enlève les agneaux.

Dans les premiers jours où les petits loups commencent à manger, la louve vient vomir devant le nez des petits.

En août, elle les mène au carnage, où elle les surveille pendant qu'ils mangent. Au moindre danger, elle pousse un certain cri, tout part à l'instant, et tout revient à un petit grognement.

C'est dans les habitudes des louves d'Horte de changer souvent leur portée de place. J'avais trouvé des flatures et, au milieu, une branche tenant par les racines, mordillée et coupée à un pied de terre. Cet indice indique une portée de louvards qui mordillent ainsi, comme les petits chiens, à cause de leurs dents de lait dont le travail commence pour être terminé à cinq mois. Cette branche mordillée, au milieu des couches, est un indice certain qu'il y a une portée. »

Le chasseur observe tous les comportements : quand pour les attirer, Lucien-Jacques utilise des abats, âne ou cheval mort, disposés dans un bois, il se rend compte que les animaux, prudents, attendent plus d'une semaine avant de les toucher.

Il s'applique aussi à les identifier :

« La voie d'un grand loup est fuyante, et un loup qui vient du carnage va ordinairement fort loin se rembucher. Il suit alors de préférence les chemins. Le pied d'un vieux grand loup est extrêmement fort, les ongles sont très gros, le talon très haut. De plus, son allure est régulière et il ne se méjuge point.

Le pied d'un louvard mâle est plus serré, quoique rond, il marque plus du talon. Les ongles sont aussi plus minces. Les empreintes profondes, les ongles bien enfoncés en terre indiquent un animal fuyant. »

Gentleman chasseur.

Malgré son désir de suivre au plus près les chiens sur une voie, Lucien-Jacques est très respectueux des cultures rencontrées. Le 12 avril 1878, il a manqué à cette règle et écrit à monsieur de Vignérias, gendre de monsieur de Vandière, pour lui présenter ses excuses :

« Monsieur, je vous prie de m'accorder vos excuses pour avoir traversé, hier, vos terres de Laprade, ensemencées de blé. Jamais je ne le fais, je respecte partout le produit de nos champs dont j'apprécie tant la valeur. »

Burgou.

En dehors de la chasse, Lucien-Jacques sillonne beaucoup les chemins de sa contrée. Il lui arrive même d'y faire des rencontres indésirables.

Ainsi, après son mariage, alors qu'il se rend à Nontron à cheval, pour y prendre le diligence de Paris, dans les bois, entre Grassac et Javerlhac, il est arrêté par une bande de vauriens qui le font descendre de cheval et lui vident les poches (tabatière, montre, pièces d'or).

Il aperçoit alors un poulet que les larrons font cuire à la broche. Avec son habituel à-propos, il tente immédiatement de retourner la situation à son avantage :

«- Je vous mets au défi de me faire ce que, devant vous, je vais faire à votre poulet et si je gagne, vous me rendez mes affaires.

- Pari tenu » répondent les brigands, pleins de confiance.

Lucien-Jacques s'approche du poulet cuit à point et, délicatement, il lui passe le doigt dans le croupion, le suce et s'exclame : *« Il est bon et bien assaisonné. »*

Tous riant de bon cœur et, juste à ce moment, arrive Burgou, le chef de la bande. Il reconnaît Lucien-Jacques et dit :

« C'est notre moussur, rendez-lui ses affaires ! »

Les bandits s'exécutent non sans quelques regrets. Bon prince, Lucien-Jacques leur donne quelques pièces d'or.

Maire de Combiers.

Suivant la tradition de sa famille qui compta de nombreux maires et conseillers généraux, Lucien-Jacques s'intéressa de tous temps à la politique et fut lui-même premier magistrat de sa commune : Combiers, en Charente.

Il vécut la période 1819-1893, troublée, avec quatre régimes politiques différents.

Opposé à la République, il s'engagea contre elle, allant à plusieurs reprises au duel. Dans ses mémoires, son fils Simon raconte notamment le duel qui opposa Lucien-Jacques à une importante personnalité politique : l'avocat démocrate, député et ministre de l'Intérieur Ledru-Rollin (1807-1874) :

« Ledru-Rollin était venu à Nontron en 1848 pour faire la Révolution. Il eut des difficultés avec mon père qui n'était pas révolutionnaire et un duel fut décidé. Ledru-Rollin était un grand escrimeur des salles de Paris, mon père joua le contre et traversa l'épaule de Ledru-Rollin avec une des épées démouchetées qui se trouvent dans la chambre des fusils. »

Lucien-Jacques raconte lui-même un autre de ses duels avec Alcide Dusolier :

« Alcide Dusolier avait fait publier en 1880, dans le Journal du Nontronnais, un article que j'avais trouvé blessant pour la louveterie : 'on propose d'abolir cette tapageuse et inutile corporation des louvetiers... »

Je répondis dans l'Union Nontronnaise du 23 mai, relevant ce que l'article de Monsieur Dusolier avait de blessant et de mensonger ; je le visais particulièrement pour être resté en 1870-1871 dans les bureaux de monsieur Gambetta alors que son frère Emile, sous-préfet de Saverne, lors de l'invasion, prit son fusil et fit bravement son devoir. Alcide Dusolier s'était fait le chef des radicaux de Nontron. J'avais écrit :

' Hélas, que ne se servait-on pas mieux des fusils en 1870-1871, alors que la chasse était si libre, contre... les Prussiens. J'en connais beaucoup, pleins d'ardeur aujourd'hui qui, à cette époque, allaient se cacher dans les bureaux officiels, mais en gueulant la guerre à outrance pour... les autres. On les a vus, toujours à cent kilomètres des canons prussiens... tandis que leur frère, leurs amis, leurs pays, portaient, eux. »

Le mot 'frère', au singulier, désignait clairement le frère d'Alcide et celui-ci en avait été blessé. Il me fit dire par mes témoins qu'il se contenterait d'une déclaration portant que le mot frère avait été, par erreur, écrit au singulier. Je répondis que j'avais voulu au contraire désigner monsieur Alcide et que je refusais catégoriquement cette proposition.

Le duel fut arrêté pour le lendemain à 9 heures, au pont de Mariotte.

Après l'échange de deux balles, le combat a cessé, conformément aux conditions arrêtées par les témoins. Ma balle est passée dans la barbe de mon adversaire, ce qui a semblé le démonter. Sur proposition de réconciliation, j'ai refusé. »

L'amour de l'écriture.

Toute sa vie, Lucien-Jacques n'hésitera pas à prendre la plume pour défendre ses amis, ses idées, sa passion de la vénerie et ses plus belles chasses.

Chaque soir, il note sur son livre de chasse le résultat de la journée, avec 'la plus scrupuleuse vérité et exactitude'. En cinquante ans de chasse, il écrit ainsi plus de 2000 pages qui relatent avec beaucoup de détails chacune de ses sorties.

Citons quelques exemples :

En 1852, son ami Louis Mazerat est candidat au Conseil général. Il est alors attaqué injustement et, Lucien-Jacques, prenant sa défense, écrit au rédacteur de l'Echo de Vésone :

« On peut préméditer sournoisement une candidature et la réserver pour une première éventualité de scrutin. On peut avec une inqualifiable inconvenance faire des honorables fonctions de Conseiller général une proie réservée, comme l'âne de la fable, à un troisième larron. On peut faire l'éloge, d'ailleurs très mérité, de son candidat tenu en réserve : ceci s'appelle une manœuvre électorale, dont la franchise ne fait pas le fond. Mais porter à l'adversaire absent, présenter le plus modeste comme étant le plus ambitieux, comme ardent à la lutte le noble jeune homme qui s'éloigne de deux cents lieues pour laisser le champ libre à ses rivaux et à ses détracteurs anonymes, manquer ainsi à ce que tout le monde doit et accorde d'estime au talent distingué, au caractère élevé de monsieur Louis Mazerat, si justement offert et comme malgré lui (qui ne la sait) au choix des électeurs par l'administration, écho de la voix publique, et signer sa réclame des mots : un électeur ; c'est une lâcheté envers l'absent, une calomnie envers monsieur Mazerat, une impertinence de la servilité mal apprise envers le candidat futur, si maladroitement adulé.

Ami de monsieur Louis Mazerat, je livre à votre correspondant anonyme mon appréciation de sa mauvaise action, et je signe en toutes lettres, Lucien Lasfonds. »

Lucien-Jacques se plaint aussi amèrement de l'impôt sur les chiens qu'il trouve particulièrement injuste pour une meute comme la sienne, indispensable pour remplir sa fonction de lieutenant de louveterie.

En 1878, au sous-préfet qui lui écrit à propos d'un projet de suppression de la louveterie, il répond :

« Mon équipage de chasse au loup se compose de 10 chiens dans la voie unique du loup, d'un piqueur et de 3 chevaux de sang. J'ai détruit pendant les dix mois écoulés de 1878 : 5 loups, 25 renards, 6 blaireaux, plusieurs fouines et putois.

Je considère l'institution de la louveterie comme étant la meilleure pour détruire les loups, mais à condition d'accorder à cette institution certains avantages qui lui font défaut.

Au nombre de ces avantages, que je crois utile d'accorder comme dédommagement à messieurs les lieutenants de louveterie, des dépenses considérables que leur charge leur impose, je considère comme juste de les exonérer de la taxe de leurs chiens, et du permis de chasse.

Je considère les battues inutiles, les rapports le prouvent, et pleines de dangers, même avec le concours si précieux de la gendarmerie, car il est impossible d'organiser et de surveiller les bandes criantes et tremblantes de peur, allant à la débandade de tous côtés avec des fusils chargés et armés.

Quant aux moyens de détruire les loups, ma longue expérience m'autorise à dire que ce n'est qu'avec des chiens de loups et des veneurs habitués à ce genre de chasse sévère que l'on peut y parvenir d'une manière efficace.

Les lieutenants de louveterie ne jouissent actuellement d'aucun privilège, leurs fonctions sont purement gratuites.

J'espère que l'institution de la louveterie sera maintenue et amendée aux besoins de notre époque, d'autant plus que la propagation du loup augmente partout dans des proportions effrayantes pour nos populations rurales. »

Sur un tout autre sujet, il écrit, en 1864, au directeur du Journal des Chasseurs :

« Dimanche dernier, à 3 heures du soir, je propose à deux amis chasseurs qui étaient venus me voir d'aller guetter certain nid que j'avais trouvé établi sur le sol, au milieu de hautes bruyères. La cossarde mère (oiseau Saint-Martin) était sur ses petits, trop peu emplumés pour se passer d'elle. Elle s'envole à notre approche et est aussitôt abattue d'un coup de fusil... Le nid renfermait trois petits ; je les pris, pressai leur jabots qui paraissaient bien garnis et leur fit rendre gorge. Chacun renfermait un petit perdreau.

Le lendemain, je suis retourné sur les lieux pour voir si le mâle avait pu remplacer la mère : je trouvai disposée autour du nid une couvée entière de dix-huit perdreaux, tous bien plumés et préparés de la manière la plus appétissante ; deux moineaux et une alouette complétaient le menu assorti de cet horrible festin.

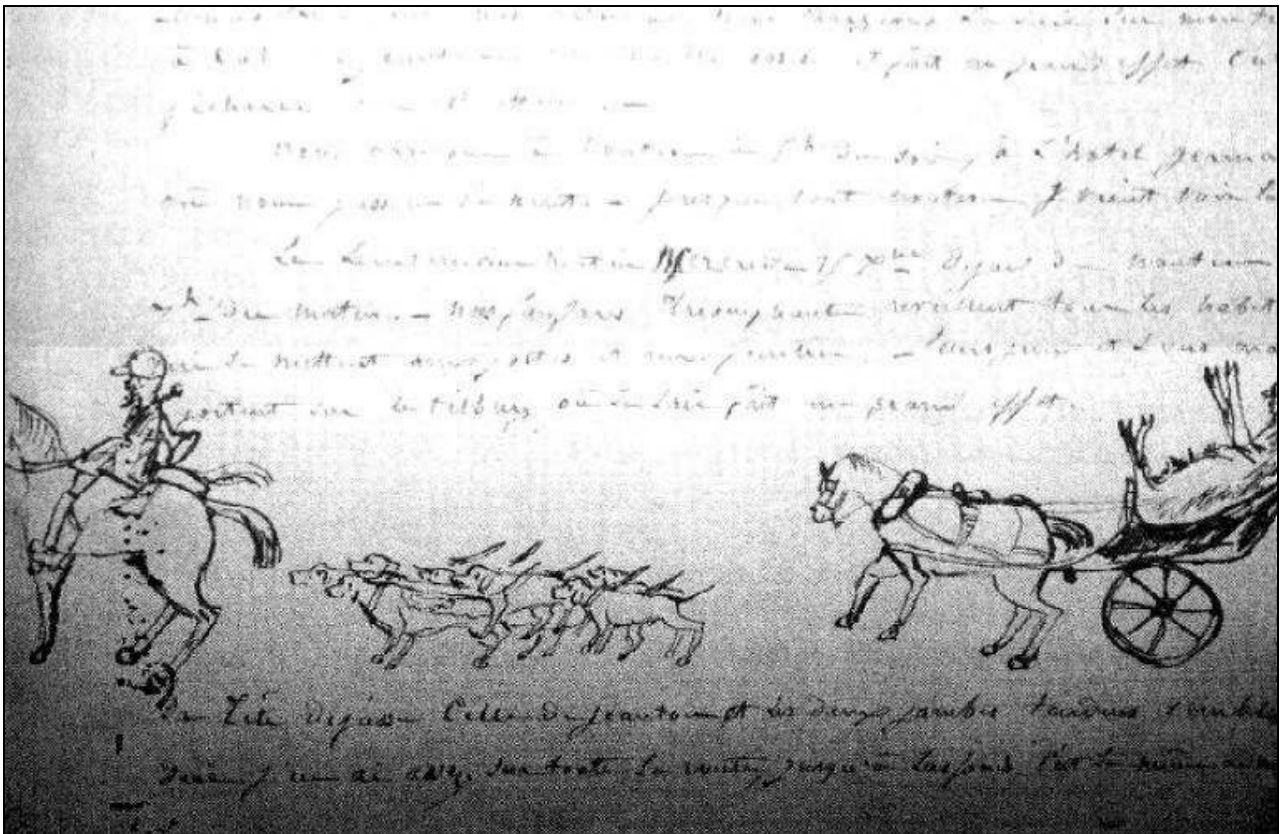
Le plumage du mâle est blanc cendré, avec l'extrémité des ailes noire. La femelle est de couleur fauve, avec des raies noires. Je recommande à tous les chasseurs de connaître le signalement de ce redoutable braconnier. »

Le 11 janvier 1864, il s'adresse encore au Journal des Chasseurs :

« Tombés dans un trou le 21 décembre à 3 heures du soir, deux de nos chiens sont retrouvés vivants seulement ce soir 11 janvier, soit après 504 heures, n'ayant absolument rien eu à boire ou à manger. A la sortie du trou profond d'au moins vingt mètres, et d'un diamètre de un mètre environ, les pauvres animaux rendus au soleil, à l'air et à la liberté, ont dévoré une soupe que je leur avais offerte de bien bon cœur, mais en petite quantité. Je vais leur faire donner encore une ou deux cette nuit.

Ces pauvres bêtes, semblables à des squelettes vivants, me paraissent très disposés à vivre et se précipitent sur tout ce que je leur présente, avec avidité et une préférence pour l'eau. Je pense que dans quinze jours, ils auront repris leur place au chenil. »

Hallali d'une vieille laie (1869).



Retour de chasse à Jumilhac (Dessin de Lucien-Jacques)

« Sur l'invitation de monsieur Etienne, propriétaire de la terre de Jumilhac, d'aller chasser un sanglier chez lui, notre acceptation ne se fit pas attendre.

Le lundi 13, nous attaquons à 9 heures du matin par la métairie de Lagrange où un métayer nous dit que son champ a été labouré dans la nuit par les sangliers. Nous hardons nos chiens sous la garde de Jeantou et nous allons à l'attaque avec quatre chiens. Nos chiens, peu habitués à cette voie, la vident et ne partent pas. Je mets pied à terre, je les excite de la voix, de la main.

Dagobert se décide le premier à donner, aussitôt les trois autres l'imitent. Ils rapprochent et entrent sous bois, ils lancent et font tête sur la forge de Fenières. Je vais chercher les autres chiens.

Un veneur consommé, même très consommé, ami de Monsieur Etienne, nous appelle d'un autre côté sur une trace qu'il a brisée (marquée). Ce n'est pas celle de la bête lancée. J'ai néanmoins la condescendance de la suivre, les chiens partent. 'Ils vont suivre jusqu'à la brisée' dis-je. Le grand veneur n'en croit rien. Cependant tout se passe comme je l'avais prévu. Alors le nez du grand veneur, déjà un peu long, s'allonge un peu encore.

Après une heure de chasse admirable, je passe triomphant près du grand veneur qui fait le chevalier servant aux deux demoiselles du château, et je lui dis : 'faites comme moi, restez aux chiens, vous jugerez mieux...' Notre conversation devient aigre, évidemment. Le grand veneur est vexé de nous voir, chiens, chevaux et hommes, aussi bien faire.

La chasse ne quitte pas la vieille forêt, à chaque instant la bête fait tête mais va plus loin aussitôt qu'elle m'entend arriver. Dans un fourré, près de moi, j'entends la bataille. Je vois Faraud mordre et reculer, je trouve Radama éventrée, ses boyaux traînant sur terre, je la fais emporter.

Les chiens chassent toujours à pleine gueule et toujours à vue. Après trois heures, la laie est tuée raide par une balle de paysan, dans les dents des chiens.

Le lendemain, monsieur Etienne nous ayant fait la gracieuseté de nous offrir la laie entière, nous la chargeons sur mon tilbury, à côté de Jeantou. Elle semble assise et fait un grand effet. Nous

arrivons à Nontron à 5 heures du soir, à l'hôtel Germain où nous passons la nuit. Presque tout Nontron y vient voir la laie. Le lendemain matin, départ à 7 heures, nos fanfares triomphantes réveillent tous les habitants qui se mettent aux portes et aux fenêtres.

Sur toute la route jusqu'à Lasfonds, c'est la même admiration. J'y arrive à 11 heures du matin, chiens, chevaux et nous en très bonne santé.

Total en cinq jours : 152 kilomètres pour aller et venir, avec un jour de chasse. »

Déplacement de chasse au château de Fayolle (1881).

« Sur l'invitation cordiale de mon vieil ami Hélié, marquis de Fayolle, nous arrivons, Marc d'Ambelle et moi, au château de Fayolle à 4 heures ½ (six heures de marche au pas).

C'est une belle habitation, sur une haute colline, avec de belles arrivées, de beaux massifs d'arbres verts qui font un grand effet dans ce pays aride.

Mais les bâtiments de servitude ne sont pas en rapport avec le château. Selon le goût du jour, ils sont trop loin.

Les écuries laissent beaucoup à désirer, elles sont petites, étroites, mal tenues, au milieu d'une grange où vivent aussi les bœufs et les vaches de l'exploitation de réserve. Je les trouve aussi trop éloignées du château et trop cachées par les massifs. Il me semble cependant que la vue de beaux chevaux au pansage, ou arrivant, ou partant, fait plus de plaisir aux yeux que des branches d'épicéa. C'est de plus toute une course pour s'y rendre, surtout par temps de pluie.

Le chenil est bon, à bonne exposition, mais très mal tenu. Cela se conçoit facilement puisque ce chenil qui contient en ce moment quinze beaux chiens français, n'a pas de piqueur. Cela me semble étrange avec les goûts de chasse que me paraît posséder mon vieil ami.

Ma surprise est encore plus grande lorsque je lui vois prendre tant de peine à la chasse pour coupler, découpler, arrêter et conduire ses chiens.

Le dîner est servi à 6 heures ½. Je souffrais d'attendre. Splendide repas, splendide service, confortable présence à table, j'ai l'honneur d'être placé à la gauche de la mignonne comtesse Gérard de Fayolle. Monsieur de Chanterac occupe la droite, viennent ensuite mon fils aîné, Messieurs de Roffignac, de Dampierre, Marc d'Ambelle, de Beauchêne, Félix de Fayolle, Descatha, Gérard de Fayolle.

Après dîner, joyeuse conversation au salon. Je me retire à 10 heures en demandant la chambre la plus chaude. On me fait l'honneur de me donner la chambre de l'évêque. Les sujets les plus pieux couvrent les murs, un prie-Dieu rose est au milieu de la chambre, un christ devant le pot à eau, avec un petit flacon calmant de fleur d'oranger, sentant encore l'évêque. Je suis tout gêné et impressionné. Mais je le suis encore plus quand je me mets au lit tant il a d'immenses dimensions : avec mes grands bras et mes grandes jambes, je ne peux pas, en me plaçant au milieu, toucher les rives d'aucun côté.

Je me suis réveillé souvent tant j'avais peur d'y trouver Sa Sainteté... Mais j'aurais préféré... : pas de bon lit sans femme ou fille qui plaise. »

La fin d'une vie.

La fin de la vie de Lucien-Jacques sera difficile. En effet, il souffrira de plus en plus de maladie pulmonaire qui réduira ses forces... et ses chasses. Il sera toutefois toujours soutenu par ses nombreux amis.

Le 15 septembre 1879, le marquis de Saint Aulaire lui écrit :

« Mon vieil ami, j'ai lu ce matin dans mon journal du Périgord une lettre de vous, et votre nom a réveillé dans mon cœur de si anciens, de si chers souvenirs, que j'ai senti le besoin de vous envoyer un mot de tendresse. Vous êtes de ceux auxquels j'ai toujours du plaisir à penser. Vos récits de chasseur m'ont amusé. Vous êtes heureux d'avoir conservé cette ardeur de passion qui fait

tout le charme de la jeunesse, et qui trop souvent se refroidit avec elle. Conservez aussi quelque affection pour vos vieux amis, et comptez sur celle qu'ils vous ont vouée pour toujours. »

Malgré le temps qui passe, la réputation de veneur de Lucien-Jacques étant si grande, ses amis font encore appel à lui pour des chasses difficiles.

En 1880, montant encore 'La Gironde', il va, par 'un temps affreux', chasser le sanglier au château de Richemont, invité par monsieur de Saint Légière, avec Simon et Marc d'Ambelle :

« J'occupe une petite chambre, toute petite comme je les aime. Toute la boiserie, parfaitement conservée, doit être la même que du temps de Brantôme. Bon feu, bon lit, tout à la douce, je rêve aux Femmes Galantes dont je lis l'histoire avant de m'endormir. Le lendemain, onze heures et demie de cheval pour un hallali de sanglier, mais deux chiens tués, quatre blessés, tel est le résultat de cette mauvaise journée. »

Un long compte-rendu de cette chasse sera d'ailleurs publié dans l'Union Nontronnaise du 12 décembre 1880.

Le 17 octobre 1881, le marquis de Lagarde fait appel à Lucien-Jacques pour chasser un sanglier. La veille, son cheval s'étant couronné en tombant et lui-même blessé au genou dans la chute, il fallait dire à Lapouyade qu'il ne pourra pas venir.

Une voiture menée par le gendre de monsieur de Lagarde vient alors à Lasfonds avec mission de ramener l'indispensable Lucien-Jacques 'mort ou vif'. 'J'accepte d'y aller vif' dit-il, et c'est 'à bras ouverts' qu'il est reçu à Lapouyade par 'son camarade d'enfance et son vieil ami', Amédée de Lagarde.

Le lendemain, *« avec Marc d'Ambelle et Joseph de Verneilh, hallali d'un sanglier et curée aux flambeaux à Lapouyade : le Clos Vougeot le plus exquis et la gaieté ont coulé à flots. »*

Même devant la justice, il est fait appel aux connaissances de Lucien-Jacques. En 1882, Maître Chambon, avocat à Ruffec, lui écrit avant l'ouverture du procès de deux lieutenants de louveterie poursuivis pour avoir chasser le loup avant l'ouverture de la chasse :

« Votre réputation de veneur est telle que vous faites autorité parmi les chasseurs, et je serais heureux de pouvoir, devant les juges appelés à statuer sur le compte de nos amis, m'appuyer sur une attestation signée par vous. »

Lucien-Jacques s'empresse de répondre :

« Dans la pratique de quarante années, je n'ai jamais vu l'autorité empêcher messieurs les lieutenants de louveterie de se livrer en tout temps à la chasse des animaux nuisibles et spécialement à celle du loup. »

Le 26 août 1882, le marquis de Fayolle, lieutenant de louveterie, s'adresse encore avec émotion à celui qu'il considère comme son maître :

« Mon vieil ami, vous savez que vous êtes toujours mon guide et ma lumière dans les questions de vénerie. »

Peu à peu, Lucien-Jacques chasse moins, mais écrit plus, d'abord pour défendre la louveterie attaquée encore, ensuite pour demander aux conseillers généraux de trouver le moyen de réprimer le braconnage qui ne connaît plus de limites.

Il écrit également des pamphlets qu'il fait publier par l'Union Nontronnaise, sous le pseudonyme : 'Le Petit Triolet', et dans lesquels il règle ses comptes avec de petites personnalités, des commerçants locaux qu'il fustige gentiment. Son 'fouet' s'exerce aussi sur le faussaire Cliquet, ancien maire et notaire à Mareuil, dont la condamnation au bagne à perpétuité vient d'être commuée en vingt ans de travaux forcés, mesure indulgente qu'il réproouve.

« *Je cesse de chasser, vente de mon chenil* » écrit-il le 13 septembre 1884. « *La perte de ma pauvre jument Gironde a changé ma vie et me met à l'hallali.* »

Mais, n'y tenant plus, en août 1885, il se rétracte : « *Je recommence à chasser le loup, je refais mon petit chenil.* »

Il chasse encore quinze mois puis, le 20 décembre 1886, il écrit :

« *Je renonce à la chasse au loup, après cinquante années de chasse. J'offre mes chiens aux confrères. Mon fils ne peut conduire seul son petit équipage de lièvre, avec mes chiens de loup. Ce travail dépasse les forces d'un homme seul. J'ai dû prendre cette grave mesure bien que ce changement me soit douloureux et que renoncer à la chasse doive certainement me conduire plus vite à l'hallali.* »

Lucien-Jacques a encore la force de s'insurger, en pure perte, contre le maire de Combiers qui, avec l'accord du préfet, veut faire supporter au budget de la commune les frais d'un procès qu'il a engagé sans l'avis de son conseil municipal. Il tente également de faire annuler les élections dont il conteste la validité. Il lutte sans répit contre l'injustice et la malhonnêteté...

Pourtant, les années se font de plus en plus pénibles. Il va de maladie en maladie, souffre beaucoup et ne sort presque plus quand la mort l'enlève à ses amis, à Lasfonds, en 1893.

Note de l'auteur : Je dois ces récits à Simone Collet qui a eu la gentillesse de me confier les écrits de son arrière grand-père Lucien-Jacques Janet de Lasfonds, et de les compléter par les souvenirs qu'elle tient de sa famille. Je l'en remercie particulièrement.

Ces pages m'ont paru intéressantes car elles illustrent ce qu'étaient au XIXe siècle la vie et la mentalité des propriétaires, résidant sur leurs terres, dans notre région. Tous chassaient, avaient un cheval, des chiens et devenaient naturellement veneurs. Leurs terres étaient cultivées par des métayers.

Beaucoup se sont ruinés à la chasse, tels Lucien-Jacques ou le marquis d'Ambelle, lorsqu'elle était devenue une passion trop exclusive. Ils eurent tout de même le mérite de libérer nos campagnes des fauves, loups en particulier qui, très nombreux dans les forêts, rendaient la vie très difficile aux paysans et artisans du bois. Ils ont droit à notre estime.

Alain Ribadeau-Dumas.